

[Pour ouvrir cet email dans votre navigateur, cliquez ici](#)
[Pour télécharger les Actu Défense du ministère des Armées, cliquez ici](#)



ACTU DÉFENSE

Synthèse de l'actualité hebdomadaire du ministère des Armées

6 janvier 2022

#NotreDéfense - La Direction de la maintenance aéronautique (DMAé), un organisme essentiel pour l'engagement de nos armées

Lors du premier point-presse du ministère des Armées en 2022, Monique Legrand-Larroche, directrice de la maintenance aéronautique, a détaillé la situation actuelle du Maintien en condition opérationnelle (MCO) aéronautique. Son propos a complété celui d'Hervé Grandjean, porte-parole du ministère des Armées, qui a présenté les enjeux de la transformation du MCO aéronautique opérée depuis 2017



Lors de sa prise de fonction, Florence Parly, ministre des Armées avait constaté les sévères insuffisances de la maintenance aéronautique dans les armées :

- La disponibilité des flottes d'aéronefs était trop faible (moins de 50% en 2017) alors que les ressources avaient augmenté.
- Ce faible chiffre de la disponibilité des flottes d'aéronefs masquait des disparités. On constatait en effet une excellente DTO en OPEX, où tous les efforts étaient concentrés, au détriment de l'entraînement en métropole.

Ces insuffisances du MCO aéronautique étaient liées à sa mauvaise gouvernance. L'éclatement des différents acteurs provoquait une dissolution de la responsabilité.

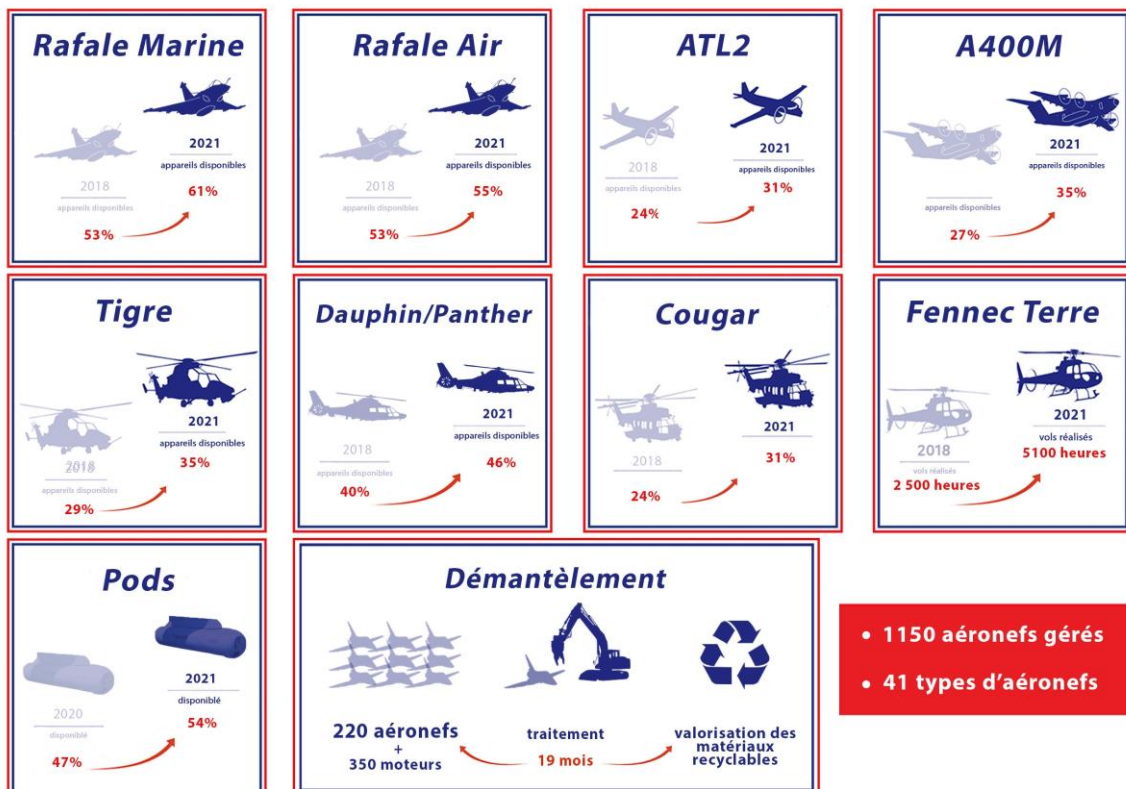
Pour répondre à ce problème, la réforme du MCO aéronautique s'est réarticulée autour de :

- **La transformation de la SIMMAD (Structure intégrée de maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques du ministère de la Défense) en DMAé pour ce qui est de la maîtrise d'ouvrage étatique.** Elle est placée directement auprès du chef d'état-major des armées, responsable de l'emploi des forces.

- **La verticalisation des contrats** : pour chaque aéronaf, l'ensemble des lots de travaux, étatiques ou privés, est désormais regroupé pour en faire une suite ordonnée aboutissant à sa disponibilité. En 2017, pour le MCO d'un aéronaf, le ministère des Armées pouvait passer jusqu'à 30 contrats de maintenance différents. Désormais, il y a pour chaque flotte un chef d'orchestre de la maintenance, avec un guichet unique pour la logistique. La durée des contrats a, en outre, été allongée. S'il y a pour chaque contrat un industriel qui est désigné comme tête de pont, l'ensemble de la chaîne de sous-traitance est bien respecté, quelle que soit la taille des entreprises.

- **La volonté de rapprocher les opérationnels du responsable de la maintenance : faire en sorte que l'opérationnel reste la finalité du MCO. Ce rapprochement est également supervisé par la DMAé.** Le fonctionnement en plateau, qui regroupe sur un même lieu les industriels et les forces, permet un meilleur partage des faits techniques et des solutions de réparation. « Dans ces conditions, l'industriel a tous les leviers en main. Il dispose de la visibilité, de la durée, il a l'ensemble de la chaîne à sa responsabilité. Il peut donc planifier, il peut donc recruter, il peut investir, il peut innover, il peut anticiper les obsolescences techniques. Il a une rémunération incitative qui est fondée majoritairement sur le nombre d'heures de vol. ce qui lui donne une motivation à ce que nos forces puissent voler » a fait valoir Monique Legrand-Larroche.

La directrice a également insisté sur la transformation numérique : à terme, 70 systèmes d'informations hétéroclites seront remplacés par un nouveau système d'information fédérateur BRASIDAS, qui traitera toutes les fonctions liées à la gestion de flotte, à la navigabilité, à l'exécution de la maintenance en passant par la gestion du personnel et de leurs qualifications techniques... BRASIDAS proposera un point d'entrée numérique unique pour tous les acteurs du MCO aéronautique, ce qui permettra de rationaliser les données et de limiter les erreurs



La réforme du MCO aéronautique porte ses fruits. Mme Legrand-Larroche a notamment cité l'activité du Fennec Terre qui est passée de 2 500 heures de vol en 2018 à 5 100 heures de vol en 2021. La disponibilité des flottes opérationnelles s'est aussi améliorée. Ainsi, 28 Tigre sont disponibles au mois de novembre 2021 alors qu'ils n'étaient que 20 en janvier de la même année. Autre exemple cité par la directrice de la maintenance aéronautique : « Pour les 5 Cougar

externalisés, l'armée de Terre a pu réaliser les 1 500 heures qu'elle avait demandées et ces appareils ont volé en moyenne deux fois plus qu'en 2018 ».

La DMAé est impliquée dans tout le cycle de vie d'un aéronef, depuis sa conception en lien avec la DGA, jusqu'à son retrait de service. Ainsi, la DMAé a contribué à la définition de la stratégie de soutien de l'hélicoptère interarmées léger, appelé aussi Guépard ou HIL, dont le contrat passé avec l'industriel, en décembre dernier, prévoit dès le départ un soutien en service pour dix ans. Pour les flottes plus anciennes comme les C135 ou les C160 dont le retrait de service interviendra à l'été 2022, elle procède à la cession ou prévoit le démantèlement au travers de contrats dédiés.

Deux annonces importantes pour le maintien en condition opérationnelle (MCO) aéronautique !

Monique Legrand-Larroche a également présenté deux actualités portées par la Direction de la maintenance aéronautique (DMAé).

Nouveau marché pour le maintien en condition opérationnelle des Mirage 2000. Un nouveau marché de MCO des Mirage 2000, dénommé Balzac, a été notifié à la société Dassault aviation le 29 décembre dernier. Ce marché s'inscrit directement dans la politique de modernisation du MCO des Mirage 2000 de l'armée de l'Air et de l'Espace. Ce marché responsabilise l'industriel sur l'intégralité du parc et des versions, en intégrant la rénovation à mi-vie, grâce à des engagements de performance de haut niveau. L'industriel assurera de manière adaptative et réactive la pérennité de cette flotte (entretien de l'outil industriel, veille des obsolescences) pendant quatorze ans, jusqu'à son retrait de service.

Nouvelle stratégie contractuelle pour le soutien du Système de commandement et de contrôle des opérations aérospatiales (SCCOA). Un marché consacré au MCO du SCCOA a été notifié le 29 décembre dernier. La ministre des Armées a également validé la nouvelle stratégie pour le soutien de ce méta-système qui assure la surveillance et le contrôle de l'espace aérien, la coordination de la défense sol-air, la planification, la programmation et la conduite des opérations sur le territoire national ainsi qu'en opérations extérieures. Il est ainsi indispensable à la posture permanente de sécurité aérienne.

Composé de systèmes de plusieurs générations, le SCCOA bénéficiera de mises à niveaux et de l'arrivée de systèmes de nouvelle génération, ainsi que des retraits de service des systèmes les plus anciens ou obsolètes. La nouvelle stratégie de soutien portée par la DMAé intègre cette dynamique opérationnelle et la décline au travers d'un contrat adaptatif. Le maintien en condition opérationnel du SCCOA sera assuré sous la responsabilité de Thales LAS France S.A.S sur une période de dix ans, incluant la mise en place de guichets logistiques industriels sur des sites étatiques.

[#NotreDéfense](#)



AGENDAS MINISTÉRIELS

Déplacement de Florence Parly, ministre des Armées, à la Direction du renseignement et de la sécurité de la défense (DRSD) à Malakoff

Le 6 janvier 2022, la ministre s'est rendue dans les locaux de la DRSD pour poser la première pierre du futur bâtiment de la direction centrale de la DRSD. Répondant aux dernières exigences en matière de sûreté, sécurité et cybersécurité, plus résilient, à haute performance énergétique (label E3/C1), ce bâtiment marquera une étape majeure de la transformation de la DRSD. Il permettra à la DRSD d'accueillir les nouveaux agents prévus par la loi de programmation militaire (LPM) et d'être plus performante dans ses missions



Dans son allocution, la ministre a détaillé les moyens consacrés à la DRSD dans la LPM : « *plus de 200 agents supplémentaires entre 2019 et 2025 qui s'ajoutent aux recrutements déjà opérés après les attentats de 2015. Depuis ces événements tragiques, vos effectifs ont ainsi crû de 50%, ce que justifie l'explosion des menaces et, donc, des besoins associés pour y faire face.* »

Elle voit dans le bâtiment qu'elle a inauguré un symbole à lui tout seul : « *Dès 2024, il concentrera les services experts et opérationnels dans un même lieu. Tout a été pensé pour que l'information circule de la manière la plus fluide possible entre les services. Il s'agit donc d'un véritable bâtiment opérationnel, doté de toutes les fonctionnalités qu'est en droit d'exiger une direction centrale d'un service de renseignement de premier rang. Nous investissons 82 millions d'euros grâce à la loi de programmation militaire pour ce nouveau bâtiment qui sera aux meilleurs standards de performance énergétique.* »

[#NotreDéfense](#)

[Lien vers le discours de la ministre](#)

Déplacement de Geneviève Darrieussecq en Guyane

La ministre déléguée auprès de la ministre des Armées s'est rendue en Guyane du 30 décembre 2021 au 1er janvier 2022, afin de rendre visite aux troupes mobilisées loin de leur famille pendant les fêtes de fin d'année et échanger avec différents acteurs publics locaux.



La ministre déléguée a par ailleurs inauguré la crèche ministérielle « Les Sotalies » à Cayenne. La première pierre avait été posée le 10 décembre 2020 par la ministre des Armées, Florence Parly.

La construction de cette crèche, réalisée par la Direction de l'Infrastructure de Défense (DID) de Cayenne, est l'un des projets phares du Plan famille en Guyane. D'un montant de 3,2M€, l'opération s'est déroulée avec succès malgré les contraintes engendrées par la crise sanitaire et une année particulièrement pluvieuse. L'architecture retenue, aux lignes épurées, prend en compte le climat et le style de vie guyanais pour permettre la poursuite des activités intérieures et extérieures en saison sèche mais aussi en saison des pluies.



[#CohésionDéfense](#)

[Tout savoir sur les mesures du Plan famille](#)

[Tout savoir sur les modalités d'accueil des jeunes enfants](#)

ACTUALITÉS DE LA DÉFENSE

MINISTÈRE

Lancement d'une nouvelle plateforme nationale de calcul quantique

Le mardi 4 janvier 2022, Florence Parly, ministre des Armées, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, ont participé - en visioconférence - au lancement d'une nouvelle plateforme nationale de calcul quantique.

Cette annonce s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale sur les technologies quantiques. Lancée par le Président de la République le 21 janvier 2021, cette stratégie définit le quantique comme un enjeu majeur pour la souveraineté et la supériorité stratégiques de la France. Elle consacre ainsi 1,8 milliard d'euros, dont 1 milliard financé par l'Etat, notamment via le Programme d'investissements d'avenir (PIA), au développement des technologies quantiques sur la période 2021-2025. Elle a pour objectif de créer 16 000 emplois dans le secteur d'ici 2030.

Le calcul quantique s'appuie sur des propriétés de la matière qui n'existent qu'à l'échelle de l'infiniment petit. A pleine maturité, il permettrait d'effectuer certains calculs jusqu'à 1 milliard de fois plus vite qu'une technologie de calcul classique, y compris avec les technologies de supercalculateurs actuels, ce qui ouvre la voie à la résolution d'une série de problèmes actuellement non solubles dans un temps humain.

Dans les deux prochaines décennies, le quantique pourrait enclencher des révolutions technologiques et des avancées majeures dans de nombreux secteurs d'importance vitale, tant dans le domaine civil que militaire, par exemple pour l'observation de la Terre et l'anticipation des catastrophes naturelles ; pour la modélisation d'un agent infectieux et de remèdes médicaux adaptés ; pour une meilleure compréhension de la photosynthèse afin de mieux capturer l'énergie solaire et capter le CO2 atmosphérique.

Dotée d'un premier investissement de 70 M€ de PIA pour un objectif total de 170 M€, cette plateforme de calcul hybride interconnectera systèmes classiques et ordinateurs quantiques. Ces moyens seront mis à disposition d'une communauté internationale regroupant des laboratoires, des startups et des industriels. L'objectif est de faciliter leur accès aux capacités de calcul quantique, afin qu'ils puissent identifier, développer et tester de nouveaux cas d'usages. Soutenue par l'INRIA, la plateforme sera hébergée au Très Grand Centre de Calcul implanté au CEA DAM (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables).

Les technologies quantiques pourraient devenir un outil de supériorité stratégique sur le plan militaire. Si les capteurs représentent un domaine d'application particulièrement étudié, notamment pour atteindre des précisions de mesures du temps, de la gravité ou du champ magnétique inégalées, le calcul quantique, en donnant accès à la résolution de problèmes calculatoires complexes, permettrait la modélisation fine de nouveaux systèmes, la simulation précise de phénomènes physiques ou le traitement massif de données.



Dans son allocution, Florence Parly a insisté sur cet « *intérêt absolument stratégique* » que présentent les technologies quantiques pour la protection des Français. Elle a donné quelques exemples qui témoignent de l'intérêt du ministère en la matière :

- « *Nous avons soutenu des projets de Recherche et Développement portés par des PME à fort potentiel technologique, présentant des applications militaires comme des retombées pour le secteur civil. Je pense notamment aux projets des sociétés Syrlinks et Muquans spécialisées dans les capteurs quantiques ;*
- *Nous avons financé près d'une vingtaine de thèses en lien avec les technologies quantiques ;*
- *Nous avons lancé en 2020 un appel à projets sur les capteurs quantiques au profit de la défense, en partenariat notamment avec l'Agence nationale de la recherche ;*
- *Et plus récemment, le fonds innovation défense, que j'ai créé en 2020, est entré au capital de deux startups du quantique : Pasqal, spécialisée dans l'informatique quantique, et Quandela, leader de la photonique quantique.*

[#NotreDéfense](#)

[Lien vers le discours de Florence Parly](#)

Notification du marché de fourniture de micro et nano drones à la PME Flying Eye

Notification du marché de fourniture de micro et nano drones à la PME Flying Eye. Le 14 décembre, la Direction de la maintenance aéronautique (DMAé) a notifié le marché de fourniture de micro et nano drones pour une durée de 4 ans à la PME Flying Eye. Sa plateforme e-commerce dédiée permettra aux forces d'acquérir facilement des drones de la gamme civile les plus récents et les plus performants du moment.

Ce marché permet de couvrir de nouveaux besoins tels que :

- L'évaluation technico-opérationnelle des matériels assurant une veille technique mais également une caractérisation de la menace potentielle représentée par les drones ;
- La formation initiale des télé-pilotes et l'entraînement sur une gamme de drones de 1 à 4 kg ;
- La mise en place de drones plastrons et drones cibles permettant la préparation à la lutte anti-drones, particulièrement dimensionnante dans la perspective des JO 2024.

[#NotreDéfense](#)

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT

L'aventure des essais en vol à la DGA à retrouver en vidéo



A l'occasion de ses 60 ans, la DGA propose de découvrir les essais en vol sous un angle inédit : le témoignage de Michel, ancien chef des ateliers de DGA Essais en vol (Istres) et ingénieur naviguant d'essais. Les techniciens et ingénieurs jouent un rôle central dans la conduite des essais en vol. Souvent dans l'ombre, ils permettent à l'aviation de combat d'être ce qu'elle est aujourd'hui.

[#NotreDéfense](#)
[Lien vers la vidéo](#)

L'édition 2022 du calepin des entreprises internationales de défense est en ligne

Le service des affaires industrielles et de l'intelligence économique (S2IE) de la Direction générale de l'armement (DGA) présente son édition 2022 du [calepin des entreprises internationales de défense](#).

Cet ouvrage annuel a été conçu à partir d'informations issues de sources ouvertes pour apporter un éclairage sur une sélection d'entreprises de la Base industrielle et technologique de défense (BITD) mondiale.



[#NotreDéfense](#)
[Lien vers le calepin des entreprises internationales de défense](#)

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION

Renouvellement du label « Relations fournisseurs et achats responsables »

Isabelle Saurat, secrétaire générale pour l'administration, a reçu le label « Relations fournisseurs et achats responsables » (RFAR) au nom du ministère des Armées. Il est le seul ministère à détenir ce titre qui distingue les organisations françaises entretenant des relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs et conduisant une politique d'achats responsables.

Ce label a été remis par Pierre Pelouzet, médiateur des entreprises, lors d'une cérémonie réunissant les représentants de l'ensemble des services acheteurs du ministère, le 9 décembre dernier. C'est la troisième fois consécutive que le ministère obtient ce label adossé à la norme internationale ISO 20400.



D'abord signataire de la Charte « Relations fournisseurs responsables » en 2010, le ministère a vu ses pratiques reconnues dès 2014 par l'attribution pour trois ans du label.

Le présent renouvellement confirme la maturité de l'ensemble de ses services d'achats et conforte leur engagement dans un cycle de progrès continu vis-à-vis de ses fournisseurs et des achats responsables. L'attribution du label obéit en effet à des exigences fixées dans un référentiel structuré qui comprends 15 critères au périmètre large (RSE, relations avec les fournisseurs...).

Il s'inscrit dans le cadre de la politique d'achats responsables du ministère visant à répondre aux enjeux de société à la fois économiques, sociaux et environnementaux, dans un contexte de relance des activités des entreprises, de réindustrialisation de la France et de dynamisation des territoires.

Cette nouvelle labélisation est la reconnaissance du travail réalisé par les différents intervenants internes engagés en matière d'achats responsables et de relations avec les 28 000 fournisseurs du ministère des Armées, sous des aspects aussi divers que les délais de paiement, la prospérité des Très petites entreprises (TPE) et Petites et moyennes entreprises (PME), l'écoute active des partenaires, la médiation et l'égalité de traitement des candidats aux marchés.

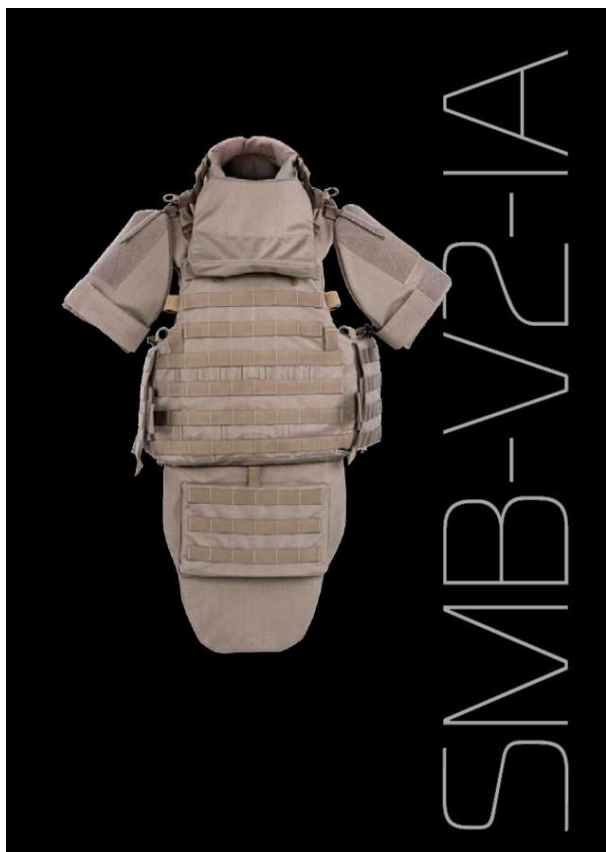
[#TerritoiresDéfense](#)

ARMÉE DE TERRE

Livraison des SMB-V2

Le ministère des Armées est en train de recevoir près de 6 000 (5 900) nouvelles versions de la Structure Modulaire Balistique au profit de l'Armée de Terre. Ces structures combinent le gilet de protection balistique et le système de transport des matériels de combat.

La précédente version du SMB équipait les forces depuis 2017 et constituait déjà un progrès significatif en améliorant l'ergonomie et en renforçant la légèreté de cet équipement individuel du combattant.



Cette nouvelle version est issue des recommandations formulées depuis 2017 par les soldats (principalement de la spécialité combat débarqué) auprès de la Section technique de l'armée de Terre (STAT) en lien avec le Service du commissariat des armées (SCA). Elle intègre notamment un sac d'hydratation, un porte-chargeurs de fusil HK-416, des poches de délestage, une modification de la protection du cou et des poches porte-grenades, une grille de protection avant-arrière, des mousquetons... Avec une modularité démultipliée, la SMB nouvelle génération s'adapte toujours plus aux besoins du soldat.

La livraison de ces 5 900 SMB améliorés permettra d'équiper 62 unités de l'armée de Terre à 100%. Avec cette livraison, 82% de la cible de dotation en SMB fixée par la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 ont été atteints. L'objectif est de 80 000 exemplaires pour toutes les unités de l'armée de Terre d'ici 2024. Les 60 000 SMB équipant déjà les forces depuis 2017 seront portées au standard V2 au cours du 1er semestre 2022.

[#NotreDéfense](#)

Fabrique défense : l'armée de Terre organise des événements dans les régions

Initiée par le ministère des Armées en 2020, La Fabrique Défense (LFD) revient fin janvier à Paris pour sa deuxième édition. Avant l'événement parisien, depuis octobre, l'armée de Terre s'est tout particulièrement investie dans les activités régionales labellisées « La Fabrique Défense ».

A Marseille, les journées Monsabert ont été l'occasion pour l'armée de Terre de présenter aux jeunes ses missions, ses métiers, ses parcours professionnels et ses matériels. Elles commémorent chaque année la libération de la ville en 1944 par les soldats français.



Autres exemples : des étudiants de l'Université de Nîmes, dans le cadre de leur enseignement « sécurité et défense », ont visité le 2^e régiment étranger d'infanterie. De nombreux événements sur le thème de la défense ont également eu lieu dans les différentes universités, écoles et lycées de la métropole lyonnaise pour les jeunes de 15 à 25 ans. A Strasbourg, la Brigade franco-allemande (BFA) a organisé, en partenariat avec les jeunes de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN), une conférence sur les 32 ans d'interopérabilité franco-allemande.

Cette deuxième édition confirme l'ancrage territorial du concept de « La Fabrique Défense », en multipliant les événements en région avec la participation des collectivités et des partenaires locaux

[#CohésionDéfense](#)

MARINE NATIONALE

Un nouveau commandant pour la Frégate de type La Fayette (FLF) *Aconit*

Le 4 janvier 2022, le capitaine de vaisseau Guillaume Fontarensky, adjoint organique à Toulon de l'amiral commandant la Force d'action navale, a fait reconnaître le capitaine de frégate (CF) Jean-Bertrand Guyon comme nouveau commandant de la FLF *Aconit*. Il succède au capitaine de frégate Nicolas du Chéné.

Sous le commandement du CF du Chéné d'août 2020 à janvier 2022, la frégate *Aconit* a été déployée à deux reprises en Méditerranée orientale dans le cadre de l'opération Chammal. En outre, l'*Aconit* a fait l'objet d'un arrêt technique intermédiaire et a participé à plusieurs exercices au large de Toulon (*Dynamic Mariner* et *Polaris*). Grâce à ses capacités, l'*Aconit* a permis à la France d'obtenir en autonomie une connaissance approfondie des zones de crise où elle a été déployée, tout en renforçant la coopération avec les acteurs locaux lors d'entraînements opérationnels multinationaux (MEDUSA et EUNOMIA).



Admise au service actif en 1999, la FLF *Aconit* est une des cinq frégates type La Fayette de la Force d'action navale. Bâtiment de combat polyvalent embarquant plus de 150 marins, *l'Aconit* peut réaliser des missions de surveillance maritime, de renseignement, de mise en œuvre de forces spéciales ou encore d'intégration à une *Task Force* en zone de crise. Il est conçu pour accueillir à son bord un hélicoptère et son détachement. Basé à Toulon, *l'Aconit* mesure 126 mètres de long pour une largeur de 15 mètres et un déplacement de 3800 tonnes. 5 bâtiments de ce type sont en service dans la Marine, tous basés à Toulon

[#NotreDéfense](#)

2021, année record pour la saisie de stupéfiants

En 2021, la Marine nationale a intercepté 44,8 tonnes de drogue en Polynésie française, aux Antilles, dans le golfe de Guinée ou encore dans l'océan indien. Cela représente près de 2 milliards d'euros qui ne financeront pas les flux financiers criminels et terroristes.

Pour bien réaliser le caractère absolument exceptionnel du travail de nos marins, il faut rappeler qu'entre 2006 et 2020, les saisies annuelles oscillaient entre 1,9 tonnes et 17,8 tonnes. En 2020 : 8,6 tonnes. En 2019 : 16,6 tonnes.

Une tonne saisie en mer évite plusieurs dizaines, voire centaines, de milliers de transactions de quelques grammes à terre, allégeant d'autant le travail des forces de sécurité intérieure.

POINT DE SITUATION DES OPÉRATIONS

Retrouvez le point de situation hebdomadaire des opérations [ici](#).



DOSSIERS PERMANENTS DES OPÉRATIONS

AFRIQUE

Opération Barkhane

Lancée le 1er août 2014 l'opération Barkhane repose sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la Bande sahélo-saharienne (BSS). Elle vise en priorité à **favoriser l'appropriation par les pays partenaires du G5 Sahel de la lutte contre les Groupes armés terroristes (GAT)**, sur l'ensemble de la BSS.

Cette logique de partenariat structure les relations entretenues par Barkhane avec les autres forces engagées dans le processus de stabilisation au Mali et dans la région du Liptako - Gourma : la MINUSMA, l'*European Training Mission Mali* (EUTM) et les forces armées des pays concernés.

[Retrouvez le dossier de presse complet ici.](#)



Task Force Takuba

Dans le cadre de la Coalition Sahel et de l'effort porté dans la zone des Trois frontières, et à la demande des autorités maliennes, la France a proposé, dans la même perspective, le déploiement de la *Task Force Takuba*. Depuis l'été 2020 et sous le commandement de Barkhane, elle est engagée pour conseiller, assister et accompagner au combat les Forces armées maliennes (FAMA) jusqu'à ce qu'elles acquièrent une complète autonomie.

Eléments français au Gabon (EFG)

Depuis le 1^{er} septembre 2014, les Forces françaises au Gabon (FFG) sont devenues les Eléments français au Gabon (EFG). Avec 370 militaires déployés, les EFG constituent l'un des deux Pôles opérationnels de coopération (POC) français sur la façade ouest-africaine.

[Lien vers les EFG](#)



Forces françaises en Côte-d'Ivoire

Les Forces françaises en Côte d'Ivoire (FFCI) ont été créées le 1^{er} janvier 2015. L'établissement d'une force française prépositionnée sur le sol ivoirien s'inscrit dans la continuité de l'accord de partenariat de défense de 2012 qui scelle une proximité ancienne entre la France et la Côte-d'Ivoire. Elles constituent l'une des deux bases opérationnelles avancées en Afrique.

[Lien vers les FFCI](#)

Depuis le 1^{er} août 2011, suite au traité signé entre la France et le Sénégal, les 400 militaires et civils des Eléments français au Sénégal (EFS) constituent, à Dakar, un « pôle opérationnel de coopération » à vocation régionale. Les principales missions consistent à assurer la défense et la sécurité des ressortissants français, appuyer nos déploiements opérationnels dans la région et contribuer à la coopération militaire régionale. Les EFS disposent par ailleurs de la capacité d'accueillir, de soutenir, voire de commander une force interarmées projetée.



Pour la sécurisation du golfe de Guinée, la politique menée par la France repose sur la souveraineté des États riverains. La France s'appuie sur les liens qu'elle a su tisser et entretenir depuis plus de 30 ans avec les partenaires de la région, notamment grâce aux différents mandats de l'opération Corymbe, ainsi que sur son expertise et son modèle national en matière d'Action de l'État en mer (AEM). Elle accompagne ainsi la montée en puissance des marines riveraines et, dans le même temps, partage ses savoir-faire afin de permettre aux États riverains d'assurer eux-mêmes la sécurisation de leurs espaces maritimes.

PROCHE ET MOYEN-ORIENT

Lancée le 19 septembre 2014, l'opération Chammal est le nom donné au volet français de l'opération interalliée *Inherent resolve* (OIR) rassemblant plus de 70 nations. A la demande du gouvernement irakien et en coordination avec les alliés de la France présents dans la région, elle vise à apporter un soutien militaire aux forces locales engagées dans le combat contre Daech sur leur territoire.

Opération CHAMMAL

MISSION

- Appuyer les forces de la coalition contre Daech (trappes aériennes, renseignement)
- Conseiller les forces armées irakiennes (Joint operational command advisor team (JOCAT))

MOYENS DÉPLOYÉS

- Près de 600 militaires
- 11 avions
- 3 hélicoptères
- Navires non armés
- 1 07° escadron
- 1 escadron de chasse
- 1 escadron de chasse
- 1 escadron de chasse

LE GÉNÉRE

- Implantations françaises
- Opération CHAMMAL

L'opération Agénor est le pilier militaire de la mission EMASoH « *European-led Maritime Awareness in the Strait of Hormuz* ». EMASoH est soutenue politiquement par 8 pays européens, dont la France, principal contributeur, et le Danemark. Le Commodore Carsten Fjord-Larsen commande ainsi depuis le 13 janvier 2021 l'opération Agénor. Elle a pour mission d'apaiser les tensions et de protéger les intérêts économiques européens en garantissant la liberté de circulation dans le Golfe et le détroit d'Hormuz. A plus de 2 000 miles nautiques des côtes du vieux Continent, cette initiative renforce l'interopérabilité des marines européennes et

rappelle l'attachement de l'Europe au droit de la mer et à la liberté de circulation.

[Lien vers le dossier de presse ici](#)



Forces françaises aux Emirats arabes unis

Le 15 janvier 2008, à l'occasion d'une visite officielle du président de la République française aux Emirats arabes unis (EAU), un accord intergouvernemental fixant la création d'une implantation militaire française permanente a été signé. Cette décision s'inscrit dans le cadre d'un partenariat stratégique, consolidé par les Livres blancs successifs qui ont défini la région comme une zone d'intérêt majeur. Inaugurée le 26 mai 2009, l'implantation militaire française aux EAU, mieux connue sous le nom de forces françaises aux EAU, constitue l'une des cinq forces de présence françaises à l'étranger.

[Lien vers le dossier de presse ici](#)

EUROPE DU NORD ET DE L'EST

Opération Lynx - eFP

Conformément aux déclarations du Président de la République lors du sommet de Varsovie, les forces françaises participent à l'eFP depuis mars 2017 à hauteur d'une compagnie. Elle est déployée alternativement en Estonie, au sein d'un bataillon britannique, et en Lituanie, au sein d'un bataillon allemand.

[Lien vers le dossier de presse ici](#)



TERRITOIRE NATIONAL

Opération Résilience



Lancée le 25 mars 2020, l'opération Résilience constitue la contribution des armées à l'engagement interministériel contre la propagation du Covid-19. Elle est centrée sur l'aide et le soutien aux populations ainsi que sur l'appui aux services publics pour faire face à cette épidémie, en métropole et outre-mer, dans les domaines de la santé, de la logistique et de la protection. Les armées s'engagent dans l'ensemble des secteurs où elles peuvent apporter un soutien aux autorités civiles, en adaptant leurs actions aux contextes locaux et dans le cadre d'un dialogue avec les autorités de l'Etat.

[Lien vers le dossier de presse ici](#)

ÉVÈNEMENTS À VENIR

- Le Collimateur, podcast de l'Institut stratégique de l'Ecole militaire : [retrouvez le dernier épisode](#) « La France, pointe de la défense européenne ? », avec notamment Olivier-Rémy Bel, conseiller spécial PFUE à la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS).

- **La seconde édition de La Fabrique Défense** a pour objectif de contribuer à construire un esprit de défense au sein de la jeunesse européenne. Elle **se déroule jusqu'en janvier 2022**. Parmi les prochains événements, à Paris et en région :
 - 14 janvier 2022 (Poitiers) : colloque universitaire sur l'autonomie stratégique
 - **28 au 30 janvier 2022 (Grande Halle de la Villette, Paris)** : événement de clôture de la seconde édition de La Fabrique Défense. Au programme : débats et conférences, innovations, forum des métiers, *wargames* et *serious games*, reconstitutions historiques, ateliers de simulation de gestion de crise, projections de films, simulateurs et activités sportives, etc. Inscription préalable et respect des mesures sanitaires en vigueur (plus d'informations à venir).

La Fabrique Défense est un concept unique et innovant. Adressé à la jeunesse, il rassemble l'ensemble de l'écosystème défense : ministère des Armées, partenaires institutionnels, entreprises civiles et de la défense, *think tanks*, associations, universités.



- **Jusqu'au 27 février 2022** : à découvrir au musée du Service de santé des armées (SSA) à Paris, l'exposition « Photographie et médecine saison 1915-1918 ». Elle présente une sélection de tirages photographiques datant de la Première Guerre mondiale

- **Jusqu'au 7 mars 2022** : exposition « Nos champs de bataille » d'Elo de la Ruë du Can et Christophe Mory à l'hôtel national des Invalides. Les pensionnaires des Invalides y sont racontés en peinture. [En savoir plus sur l'exposition.](#)

Contact Presse Opérations et CEMA : 09 88 68 28 65 / 28 66 - cab-cema-com.relation-presse.fct@def.gouv.fr



Produit par la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICOd)

Directrice de la publication : Yasmine-Eva Farès-Emery

Rédacteur en chef : CF Stanislas Gentien

Rédacteurs : CNE Brice Mautaint, Sarah Pineau, Pierre-Antoine Roger

Contacts Presse : 09 88 67 33 33 ou media@dicod.fr

Retrouvez-nous sur : www.defense.gouv.fr/salle-de-presse

